



Appel à projet de recherche 2020- Séminaire Intermédiaire.

"Pour et sur l'engagement des parties prenantes dans les filières et les territoires pour appuyer et valoriser la réduction de l'usage et des impacts des produits phytosanitaires"

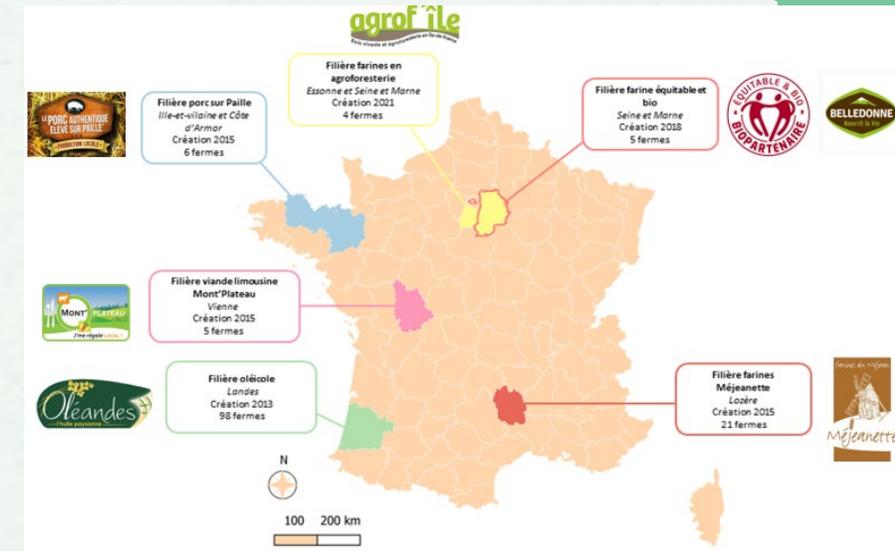
FILTER

Des filières territoriales vectrices de pratiques agroécologiques

- Pascal AUBREE – Réseau Civam

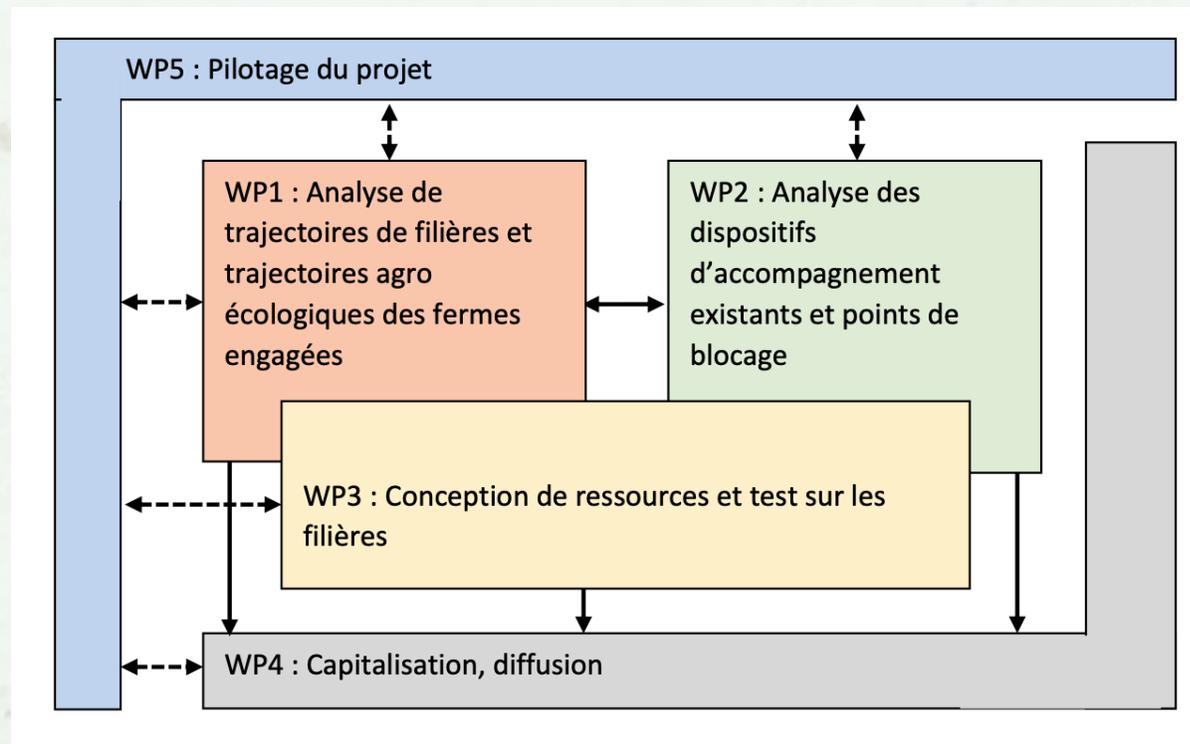
I/ Objectifs du projet et caractère novateur

- Recherche participative prenant appui sur un panel de **10 filières territoriales** d'au moins 4 ans au sein des partenaires du projet (CIVAM, Commerce Equitable France, CUMA)
- Objectifs :
 - **mieux comprendre la dynamique de développement de ces filières** : regard porté sur les conditions de leur développement, de pérennisation économique et organisationnelle et contribution à la consolidation de pratiques agroécologiques
 - **enrichir les outils d'accompagnement** à partir de ces enseignements, et une mise à l'épreuve auprès d'un panel de filières en émergence repérées dans les réseaux de développement partenaires du projet.
- Caractère novateur :
 - Etudes de cas = combinaison de la **connaissance empirique** et des **connaissances académiques** pour mieux comprendre et mieux agir
 - Eléments de synthèse = supports confrontés à une communauté de praticiens et acteurs de l'accompagnement d'initiatives émergentes => enrichis => approfondis => amélioration de la connaissance + enrichissement **des outils d'accompagnement pour la montée en compétence des animateurs.**



II / Réponse aux attentes de l'appel à projets

- Le projet propose de traiter la problématique en adoptant **une démarche de recherche participative**. Chercheurs, acteurs de terrains engagés dans des projets de filières territoriales et acteurs de l'accompagnement sont impliqués : dans la co-construction du questionnement de recherche et des choix méthodologiques, la collecte et l'analyse des résultats. Les deux objectifs visés par le projet sont traités à travers 5 WP articulés entre eux :



III/ Intérêt pour le plan Ecophyto et les politiques publiques

Constat :

- Acteurs de la recherche, de la formation et du développement agricole (via DEPHY) = références sur des systèmes de culture économes en produits phytopharmaceutiques
⇒ réduction d'usage de – 50 à – 100 %, compatibles avec les objectifs d'Ecophyto

Enjeux :

- **Dépasser l'échelle de l'exploitation agricole** => changement d'échelle d'analyse : combinaison systèmes de production à IFT faible / création de valeur
- **Généraliser la réduction des pesticides** par **l'intérêt socio économique** que génèrent les filières

=> Comprendre dans quelle mesure les **filières territorialisées = leviers aux problématiques de santé publique et d'écologie** (réduction des risques d'expositions, retrait de substances préoccupantes, réduction d'usage, qualité alimentaire...)

IV/Intérêt pour le(s) partenaire(s) académique(s) et pour le partenaire privé

- Le projet est piloté par Réseau CIVAM. Les agents de terrain qui animent ces collectifs sont mis à contribution et constituent l'équipe terrain.
- Commerce Équitable France est fortement impliqué au sein des filières alimentaires en France.
- Les équipes de recherche partenaires, Myriam Kessari de l'équipe REGAAL (UMR MOISA), Corinne Tanguy, Hai Vu Pham (UMR CESAER), disposant d'une expertise scientifique sur les filières territoriales et une pratique régulière de travaux de recherche et d'études en lien étroit avec les acteurs du développement agricole (dont Réseau Civam).
- Réseau Civam possède une solide expérience de conduite de projets de recherche action. Les relations privilégiées avec un certain nombre de partenaires académiques ou de recherche (une convention pluriannuelle avec l'INRAE a été signée) constituent l'un des moyens pour investir des champs d'actions peu explorés et co construire la connaissance.

V / Hypothèses et méthodologie mises en œuvre

Enjeux de l'analyse des transitions agroécologiques = identification **des verrouillages, et leviers de déverrouillage** pour favoriser une plus grande durabilité des filières agroalimentaires

Filières territoriales = nouveaux modes de coordination : changements de pratiques des agriculteurs, des systèmes de conseil aux agriculteurs, des stratégies des entreprises, grossistes et distributeurs et implication de la société civile (Lamine et al. 2012b)

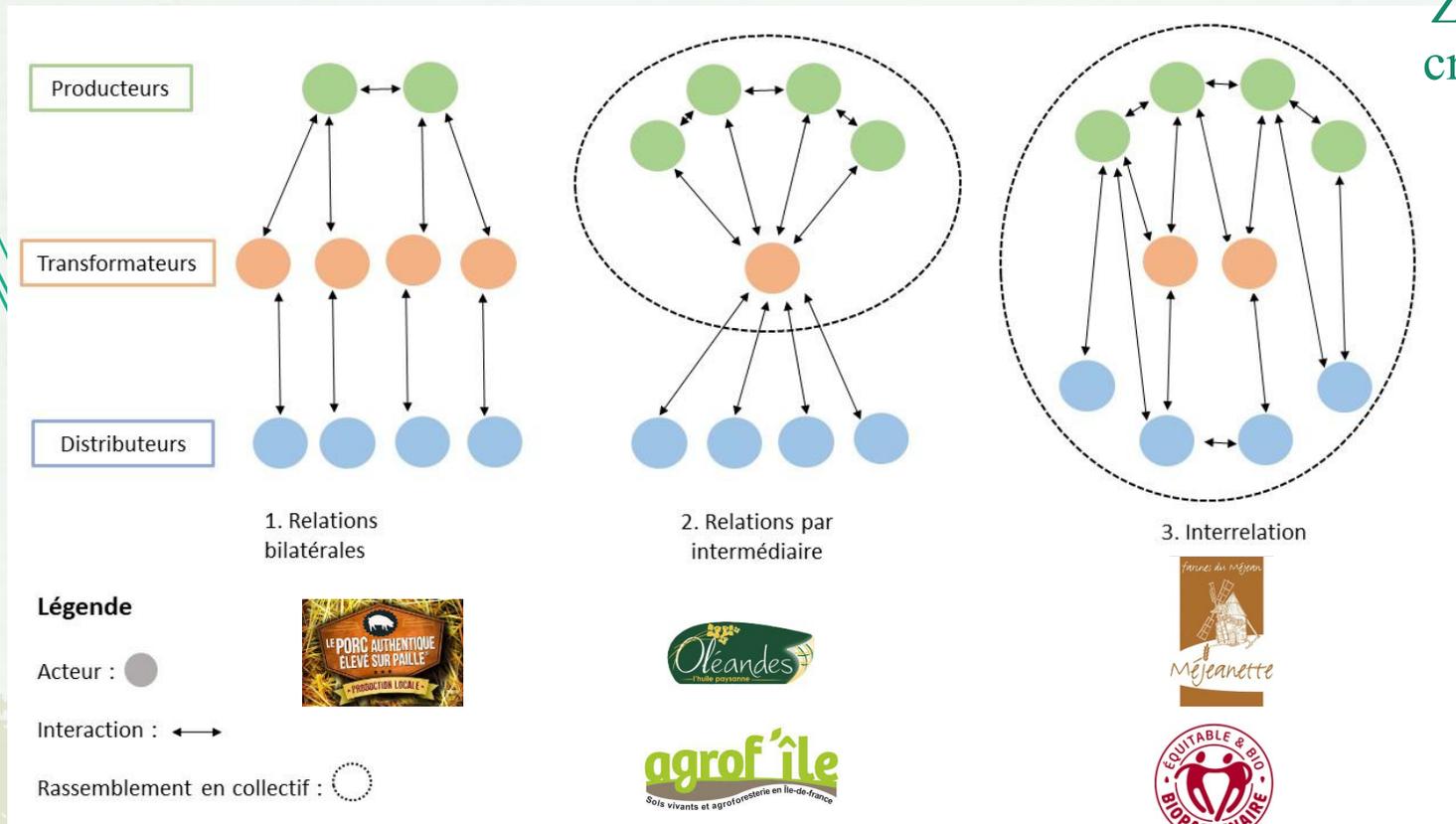
- Etudes de cas de filières : collectifs à l'initiative de groupes d'agriculteurs avec coopératives, collectivités territoriales...
- Conditions d'émergence et de pérennisation de ces filières, focale particulière sur les pratiques agroécologiques dans la trajectoire de ces filières et la capacité de l'organisation à générer un partage équilibré de la valeur

Hypothèses :

1. Le développement et la pérennité des filières territorialisées repose sur des mécanismes de gouvernance appropriés qui nécessitent des apprentissages spécifiques
2. l'objectif principal de la création de ces structures est le plus souvent économique – elle repose sur la diversification pour mieux valoriser les productions
3. La dimension agroécologique même si elle ne constitue pas un enjeu toujours affiché, joue un rôle prépondérant dans la structuration des filières

VI/ Premiers résultats et difficultés potentielles rencontrées

1. Les gouvernances collectives : leviers efficaces de transition agroécologique



Zoom : les collectifs d'agriculteurs.rices creuset d'une écologisation des pratiques



La filière oléicole dans les Landes : introduction de cultures à bas niveaux d'intrants et diversification des débouchés grâce au collectif

- La CUMA Adour Protéoil a été créée en 2011
- CUMA = lieu de mutualisation de la presse et d'échange sur les pratiques agronomiques. Un IFT herbicide de 1,02 pour la culture du tournesol chez les adhérents de la CUMA,
- les producteurs utilisent en moyenne 43 % d'herbicides en moins par rapport à la référence régionale,
- Introduction de cultures d'oléagineux contribue à diversifier les assolements.
- 10% de la surface en agriculture biologique du département des Landes est cultivée par les adhérents.

2. La création de valeur ajoutée rend plus attractives les pratiques agroécologiques

Dans les 6 filières FILTER étudiées :

- l'objectif de création de valeur ajoutée pour les producteur·rice·s est **central dans la vision des acteurs**
- Les producteur·rice·s interrogé·e·s se déclarent satisfaits des niveaux de prix et de rémunération

Les dispositifs d'élaboration de prix rémunérateurs :

- A travers des **accords et des contrats** entre acteurs des filières
- Niveau variable de formalisation sur cet aspect prix
- Le commerce équitable est le format le plus formalisé et contrôlé de contractualisation incluant l'identification de prix rémunérateurs

2 modalités de définition des prix :

- A partir des **prix de revient** sur les fermes
- A partir de **références de prix du marché** auxquelles est ajouté **un complément**

=> La proximité et l'interconnaissance entre les acteurs sont des facteurs facilitants de la construction de confiance, un préalable à la contractualisation

3. La formalisation d'engagements en matière d'agro-écologie

La formalisation d'engagements en matière d'agro-écologie

Filière	Territoire	Pratiques agro-écologiques de la filière
Oléandes	Zone de Monoculture de Maïs	Diversification (tournesol et colza à faible niveau d'intrants) Absence de semences OGM et résistantes aux herbicides Mixité bio / non bio
Mont' Plateau	Territoire d'élevage	Systèmes d'élevages avec pâturage de prairies longue durée, Mixité bio / non bio Production sans OGM et économe (intrants, antibiotiques)
Verdelot	Bassin céréalier - île de France	Systèmes labellisés Bios Rotations longue durée
Méjeanette	Causse Méjean – Polyculture élevage	Mixité bio / non bio Rotation des cultures et suppression de traitements pesticides
Farine en agro-foresterie	Bassin céréalier - île de France	Mixité bio / non bio Développement de l'agro-foresterie
Porc authentique	Bretagne et élevage intensif	Elevage sur paille Pas de traitements antibiotiques préventifs, Limitation de la fertilisation azotée, pas d'OGM dans l'alimentation animale

3. La formalisation d'engagements en matière d'agro-écologie

Quelles formes d'engagements ?

En se basant / en valorisant des référentiels existants

- Label Agriculture Biologique (Oléandes, Verdelot, Mont'plateau, Méjeannette, Farine en agro-foresterie)
- Label du commerce équitable Biopartenaire (Verdelot)
- HVE (Mont'plateau)
- Label rouge (Mont'plateau, Porc Authentique)
- Blanc bleu cœur (Porc authentique)

En créant de nouveaux engagements, via des concertations

- Cahiers des charges ou chartes spécifiques (Oléandes, Mont'plateau, Verdelot, Méjeannette, Porc Authentique)

Contrats d'approvisionnements (Verdelot, Oléandes, Mejeannette)

4. Des ateliers d'échange de pratiques d'accompagnement FILTER

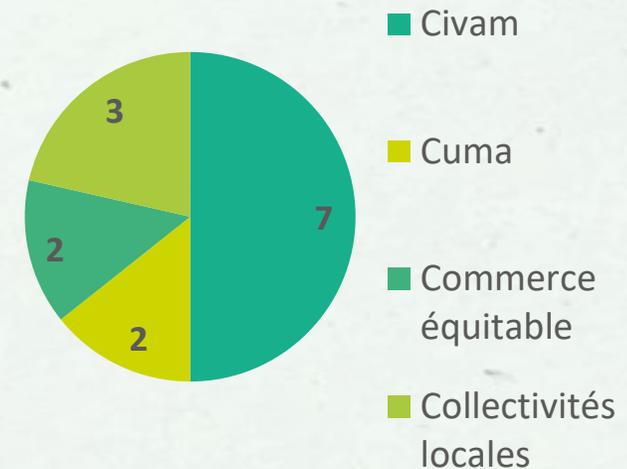
Pour celles et ceux qui accompagnent les acteurs des filières sur le terrain

Objectifs :

- Apprendre, s'entraider dans la structuration de filières, dans la résolution de difficultés rencontrées
- Contribuer à enrichir la gamme des ressources pour l'accompagnement de filières territoriales

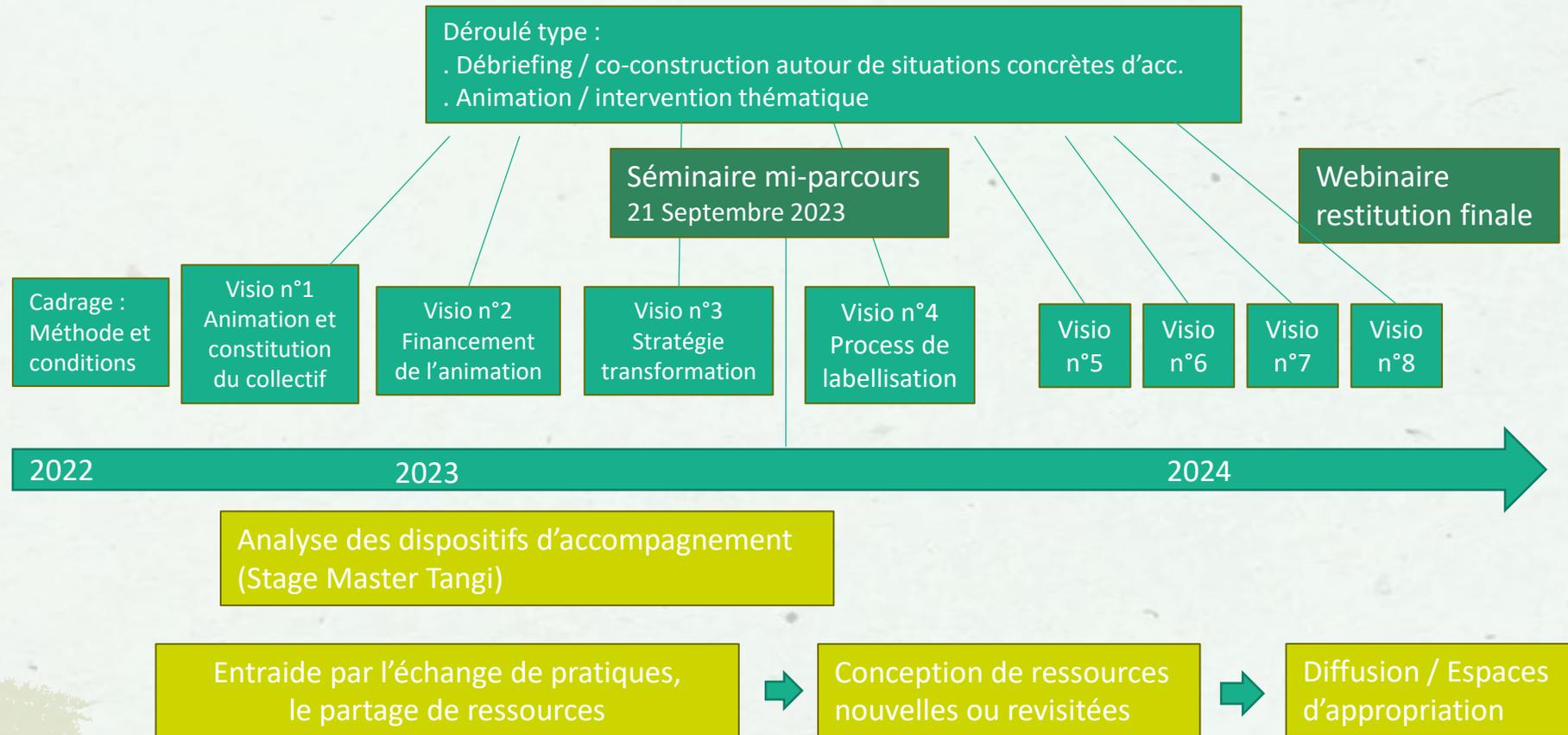
Comment ?

- La mixité comme base de travail (entre structures ; à l'échelle individuelle : apprendre les uns des autres ...)
- Par le débriefing, l'échange et la co-construction (méthodes)
- Engagement sur la durée : 2 ans & cycle de 9 rencontres
- Créer les conditions de la confiance (durée, propriété des données, confidentialité)
- Avec l'appui de la recherche (Fabienne Barataud, INRAE) et d'une étude sur « L'analyse des dispositifs d'accompagnement » (Tangi Le Dantec – mémoire de fin d'études Institut Agro Montpellier).



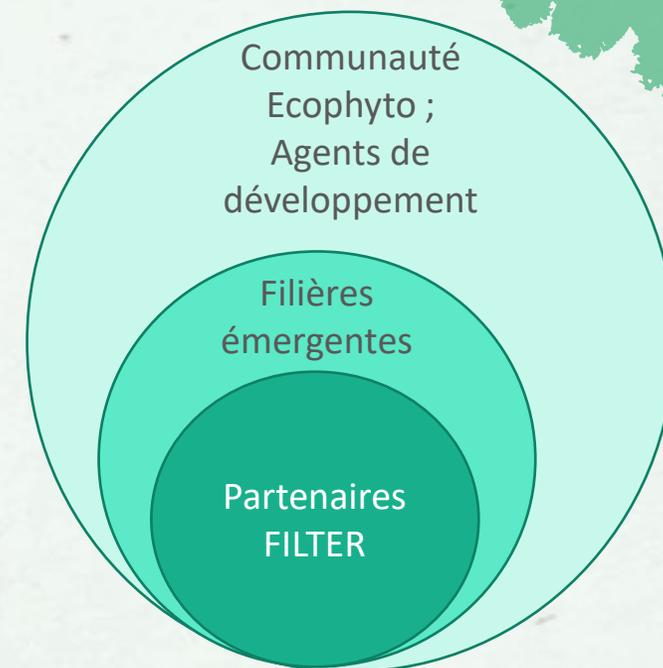
**14 membres et 4 familles
d'acteurs**

VII/ Prochaines étapes et résultats attendus

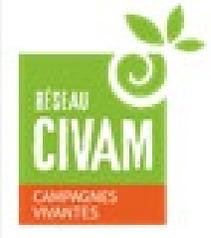


VIII/ Transfert et valorisation envisagés

- Les filières directement impliquées dans le projet seront les premières bénéficiaires des résultats du projet.
- Les filières en émergence qui bénéficieront des ateliers d'échange augmenteront leur chance de faire les choix économiques et organisationnelles les plus pertinents.
- Les outils issus du projet seront diffusés dans le cadre du **programme ACction 30 000** animé par Réseau Civam et la FNCUMA. Relais opérationnel pour toucher les 1500 groupes de la communauté GIEE - Dephy - 30 000 qui rassemble différentes structures (GAB, CUMA, Chambres d'agricultures ...) et canal de diffusion vers les animateurs de bassins versants, de l'enseignement agricole, ou des collectifs InPACT.
- Les lauréats de l'AAP **action 22 du plan Ecophyto** : « **Susciter et soutenir des projets collectifs au sein des filières** » bénéficieront de l'expertise FILTER – Réseau Civam partie prenante du comité de pilotage national prévu.
- La diffusion des résultats au sein RMT Alimentation Locale alimentera le récent groupe de travail lancé autour des filières territoriales de manière à amplifier la capitalisation de ces travaux.
- Les publications académiques permettront d'irriguer la communauté scientifique.



Consortium et Partenaires du projet



Développement agricole



Recherche



Merci pour votre écoute!

